



Secrétariat général (SG)

Genève, le 17 juillet 2026

Courriel: HRerecruit@itu.int

A l'attention de la Direction générale

Lettre circulaire N° 26/33

Sujet: **AVIS DE VACANCE No. 2383P-2026/SGO/EXTERNE/P5 « Chef(fe) de la gestion des risques institutionnels et des contrôles internes »**

Madame, Monsieur,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement : universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 17/09/2026 sur notre site carrière :

[Chef\(fe\) de la gestion des risques institutionnels et des contrôles internes](#)

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Dubaï 2018), décidant que :
« ... lorsque des emplois vacants sont pourvus par recrutement international, lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont sous-représentées dans les effectifs de l'Union, compte tenu de l'équilibre entre le personnel féminin et le personnel masculin prescrit dans le régime commun des Nations Unies ; ».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexes : AVIS DE VACANCE No. 2383P-2026/SGO/EXTERNE/P5 « Chef(fe) de la gestion des risques institutionnels et des contrôles internes »

Job Title: Chef(fe) de la gestion des risques institutionnels et des contrôles internes

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers.

L'UIT applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UIT s'est engagée en faveur de la diversité et de l'intégration au sein de son effectif, et encourage tous les candidats quels que soient leur sexe, leur nationalité, leurs origines religieuses et ethniques, y compris les personnes handicapées, à postuler pour faire partie de l'organisation. La parité des genres est d'une grande importance pour l'UIT.

Chef(fe) de la gestion des risques institutionnels et des contrôles internes

Numéro de l'avis de vacance: 2383

Secteur: SG

Département:

Pays du contrat: Suisse

Lieu d'affectation: Genève

Numéro de poste: SG15/P5/86

Grade: P5

Type de contrat: Durée déterminée

Durée du contrat: 2 ans avec possibilité de renouvellement

Type de publication: Externe

Date limite de candidature (Minuit heure de Genève) 17 September 2026

UNITE ORGANISATIONNELLE

Le Secrétariat général dirige les ressources administratives, humaines et financières et des activités de l'Union, y compris la mise en œuvre des normes administratives relatives aux questions de fonctionnement et la diffusion d'informations sur les questions de télécommunication/TIC à des fins opérationnelles et autres, de formuler des avis juridiques à l'ensemble de l'Union. Le Secrétariat général coordonne la mise en œuvre du Plan stratégique, surveille l'environnement des télécommunications/TIC et recommande, si nécessaire, des mesures concernant les politiques et la stratégie futures de l'Union. Le Secrétariat général assure la coordination et la coopération intersectorielles pour faire progresser l'approche globale de l'UIT (One-ITU) au siège et sur le terrain. Le Secrétariat général fournit un appui logistique et de technologie de l'information aux activités de l'Union, notamment aux conférences et forums mondiaux ; la coordination des travaux de l'Union avec le système des Nations Unies et d'autres organisations internationales ; et l'engagement des États Membres, Membres des Secteurs et les établissements universitaires. Le Secrétariat général gère la gouvernance de l'organisation et la communication stratégique et les relations avec les médias, les différents groupes de parties prenantes ainsi que le grand public.

CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Le/la Chef(fe) de la gestion des risques institutionnels et des contrôles internes remplit une fonction de haut niveau à l'échelle de l'organisation consistant à définir, à mettre en œuvre et à renforcer sans cesse les cadres de gestion des risques institutionnels et de contrôle interne et les cadres de supervision de la deuxième ligne connexes de l'UIT. Il assure une fonction d'examen critique et de coordination de la

deuxième ligne et veille à ce que la gestion des risques occupe une place stratégique, soit pleinement intégrée à la stratégie institutionnelle, à la planification, aux grandes initiatives et à la gestion de la performance, et soit conforme aux meilleures pratiques internationales (COSO ERM 2017, ISO 31000). Il appuie également la mise en œuvre cohérente du modèle des trois lignes en définissant clairement les rôles et les responsabilités et en renforçant la coordination entre les fonctions d'assurance, ainsi que la responsabilisation, l'efficacité des contrôles et la prise de décisions fondées sur les risques dans l'ensemble de l'organisation.

Le/la titulaire du poste rend compte de son activité au Secrétaire général et réagit directement aux conclusions et recommandations de l'évaluation de la maturité de la gestion des risques d'EY, qui a conclu que la fonction de gestion des risques devait occuper un plus haut rang hiérarchique, avoir une portée élargie et faire davantage autorité, et que l'organisation devait améliorer son positionnement en la matière.

TÂCHES ET RESPONSABILITES

- Prend en charge et supervise la gestion des risques institutionnels, les contrôles internes et les cadres, politiques et méthodes de la deuxième ligne connexes de l'UIT, en s'assurant qu'ils concordent avec les meilleures pratiques et les objectifs stratégiques et opérationnels de l'UIT et avec les processus de gestion de la performance.
- Assure un examen critique et une supervision de la deuxième ligne et dispense des conseils au profit des gestionnaires et des responsables des risques de tous les Bureaux et Départements en ce qui concerne la détermination, l'évaluation, l'atténuation, la transmission au niveau supérieur et le suivi des risques stratégiques, opérationnels, financiers, fiduciaires, technologiques, informatiques, de conformité et émergents, et remet en question les hypothèses liées aux grandes initiatives de transformation, à la gouvernance numérique et à la viabilité financière à long terme, y compris les passifs de l'ASHI et les incidences d'une croissance nominale nulle.
- Prend en main le cadre de gestion des risques institutionnels, l'élaboration de rapports et l'assurance qualité des informations y afférentes, et supervise le profil de ces risques, leur registre leur taxonomie, leur méthode d'évaluation et les paramètres liés à l'appétence pour le risque, en veillant à la cohérence et à la qualité, et en s'assurant que les mises à jour sont effectuées en temps opportun et que les informations sur les risques importants sont transmises (la maîtrise des risques incombant aux responsables de la première ligne des Bureaux, des Départements et des unités opérationnelles).
- Renforce et coordonne les contrôles internes et le cadre de suivi de la conformité, qui font partie intégrante du Cadre de responsabilité général, notamment en assurant la mise à jour et le suivi des recommandations de supervision via le Tableau de bord de la conformité et en appuyant des mécanismes de validation et d'examen critique solides dans le cadre des processus liés à la Lettre de représentation et à la Déclaration sur le contrôle interne.
- Coordonne les interdépendances des risques dans l'ensemble du modèle des trois lignes de l'organisation, en étroite collaboration avec les responsables des fonctions d'assurance concernées (fonctions de contrôle/d'audit interne/d'évaluation, d'éthique, juridiques, de sécurité de l'information et autres fonctions pertinentes), afin de favoriser une couverture cohérente et non redondante et une remontée efficace de l'information, en garantissant une approche intégrée en matière d'assurance.
- Assure l'intégration des considérations liées aux risques dans la planification stratégique, la planification opérationnelle, les grandes initiatives, la gestion de la performance et les processus d'aide à la décision, notamment par l'analyse prospective, l'analyse de cas et l'évaluation des risques émergents et de l'interdépendance de ces derniers.
- Prépare des rapports de synthèse sur les risques et les contrôles à l'intention de la haute direction et des organes directeurs concernés, y compris les comités de gestion des risques en cause et autres forums exécutifs, en évoquant les principales expositions, les tendances, l'efficacité des contrôles, les progrès en matière d'atténuation et les questions à communiquer à la direction ou nécessitant son intervention.
- Promeut une solide culture du risque et du contrôle interne dans l'ensemble de l'organisation au moyen de formations axées sur les rôles, d'initiatives de sensibilisation, de conseils et d'échanges

avec les responsables et le personnel, afin de renforcer le principe de responsabilité et la prise de décisions fondées sur les risques.

- Remplit les fonctions de secrétaire du comité de gestion des risques compétent, prépare des documents de qualité et aide le comité à s'acquitter de son mandat de gouvernance, de supervision et de conseil.
- S'acquitte de toute autre tâche qui peut lui être confiée.

COMPETENCES ESSENTIELLES

Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats; et, Esprit d'équipe et collaboration.

COMPETENCES FONCTIONNELLES

Analyse, sûreté de jugement et aptitude à décider
Souci du client et de la prestation de services
Ouverture à l'innovation et au changement
Qualités de chef
Etablissement de réseaux et de partenariats
Aptitude à planifier et à organiser
Gestion efficace

COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaissance approfondie des cadres et normes de gestion des risques institutionnels (COSO ERM/ISO 31000, par exemple).
- Excellentes capacités d'analyse en ce qui concerne l'évaluation des risques institutionnels, y compris l'application d'analyses de scénarios, de tests de situation de crise et d'indicateurs fondamentaux de risque.
- Solide connaissance des contrôles internes, des cadres de responsabilisation et des mécanismes de suivi de la conformité de deuxième ligne.
- Aptitude éprouvée à assurer la coordination avec les fonctions d'assurance.
- Aptitude à superviser les rapports institutionnels, la suite donnée aux recommandations et les rapports de gouvernance à l'intention de la haute direction et des comités.

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation:

Diplôme universitaire supérieur en gestion des risques, en gestion des entreprises, en finance, en ingénierie, en télécommunications ou dans un domaine connexe OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités.

Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à quinze années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

Des certifications professionnelles (diplôme de l'IRM, ISO 31000 Lead Risk Manager, COSO ERM, CRMA ou CERM) sont souhaitables.

Expérience:

Au moins dix années d'expérience à des postes à responsabilité croissante dans la gestion des risques institutionnels, le contrôle interne, le contrôle de la conformité et/ou à des fonctions de gouvernance de la deuxième ligne connexes, y compris la direction d'une entité de gestion des risques institutionnels ou un rôle équivalent de supervision stratégique, dont au moins cinq ans au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle.

Expérience de l'intégration de la gestion des risques à la stratégie, à la planification et à la gestion de la performance.

Expérience de l'appui aux comités et organes de gouvernance de haut niveau.

Une expérience des organisations internationales ou multilatérales et de l'évaluation des risques de fraude serait un avantage.

Expérience avérée d'intégration de la gestion des risques dans les processus de stratégie, de planification, de gestion de la performance et de prise de décisions.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération).

DROITS ET PRESTATIONS**Salaire:**

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de **\$ 86,027** + indemnité de poste **\$ 77,854**

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à: [Ce que nous offrons](#)

INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes. Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UIT [Carrières](#). L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences. L'UIT utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats. Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies. Les messages émanant d'adresses email différentes de celles de l'UIT - @itu.int - ne doivent en aucun cas être considérées. L'UIT ne facture aucun frais à aucun moment au cours du processus de recrutement.